

plient, et la mendicité attend encore un système complètement organisé.

La brochure de M. Bonnardet a le grand mérite d'être nette et précise : l'auteur ne se perd pas en mots inutiles : il juge de haut et il entre en même temps dans les détails. Quoi de plus frappant de vérité et de plus heureux d'expression que ce tableau des inconvénients de la *taxe des pauvres* :

- « La taxe des pauvres, telle qu'on l'a faite, est donc con-
- « traire tout à la fois à la justice ; car elle est inégale ;
- « A la raison ; car elle accroît les charges en même temps
- « qu'elle diminue les ressources ;
- « A l'humanité ; car elle conduit les communes qui tendent
- » à s'exonérer, à maltraiter les indigents pour s'en débarrasser ;
- « A l'amour du travail ; car à son salaire, elle substitue
- « l'aumône et encourage ainsi l'oisiveté et la paresse qui
- « sont rétribuées à l'égal de la véritable indigence ;
- » A la charité ; car elle rend haïssable, et fait haïr et persé-
- « cuter ceux que le malheur devrait faire aimer et respecter ;
- « A l'esprit de famille ; car elle rompt tous ses liens, en
- « se substituant à tous ses devoirs que cependant elle ne rem-
- « plit pas ;
- « A la morale ; car elle fait obstacle au mariage et favo-
- « rise le concubinage et la multiplication des enfants pau-
- « vres.... »

Cette citation suffit pour indiquer le style élevé et substantiel, la forme arrêtée et incisive de cette brochure. Nous regrettons seulement qu'une table ait été oubliée : elle serait le résumé des idées remuées et discutées dans le mémoire. Qu'il nous soit permis en terminant, d'engager M. Bonnardet à s'élever de la brochure au livre. Nous connaissons déjà de lui un travail remarquable sur les prisons : en traitant les diverses questions qui complètent l'organisation sociale et les réunissant en un volume, nous aurions une œuvre d'ensemble, utile et bien faite, à en juger par ses premiers travaux.

Ernest FALCONNET.